

Manosque

Les travaux du NOUVEAU PONT DE LA DURANCE lancés

C'est en ce début du mois de juillet que le chantier a débuté. L'ouvrage sera ouvert à la circulation à l'été 2019.

Comme nous vous l'annoncions en février dernier (voir édition d'Haute-Provence Info daté du 17 au 23 février 2017), la construction du nouveau pont de la Durance a bien débuté en ce mois de juillet.

Rappelons que cet ouvrage emprunté quotidiennement par plus de 16 000 véhicules, a été construit en 1939, et pose « d'importants problèmes du fait d'un sous-dimensionnement structurel d'une partie de ses composantes (dalle et poutres), et du constat de dégradations notamment liées à des phénomènes de corrosion », expliquait en début d'année André Laurens, vice-président du Conseil départemental, délégué aux infrastructures routières.

Si dans un premier temps, la réhabilitation du pont existant fut évoquée et étudiée, rapidement, « au regard des avantages / inconvénients et des enjeux forts pour cette section d'itinéraire structurant, la reconstruction d'un pont mixte acier / béton intégrant l'ensemble des fonctionnalités (modes doux, transports exceptionnels,

Coût du projet :

Portés par le Département des Alpes de Haute-Provence, la reconstruction de l'ouvrage, la démolition de l'ouvrage existant et les raccordements ont été estimés à 14,2 M euros HT. Le projet bénéficie de contributions constituées :

- d'une aide de la Région de 6,3 millions d'euros
 - d'une participation de la société du canal de Provence pour le passage d'une canalisation d'amenée des eaux du Verdon de 585 000 euros
 - d'une participation attendue de l'État au titre de l'Euro Vélo 8 : 591 000 euros
- La charge restante pour le département serait à ce jour de 6 724 000 euros HT



passage de réseaux) a été retenue par le Département», ajoute André Laurens.

C'est ainsi que depuis près de deux semaines maintenant, et suite aux dernières mesures environnementales, le chantier a débuté avec la première phase. Ces travaux concernent en juillet le terrassement dans la Durance, avant la mise en place en août des batardeaux de protection, et de pouvoir couler le béton et réaliser les fondations en septembre.

Cette première phase de chantier qui portera sur la réalisation du demi-ouvrage se déroulera sur la rive droite de la Durance (du côté de Manosque), et devrait durer près d'un an jusqu'au printemps 2018. Dans la continuité, du printemps 2018, jusqu'au printemps 2019, se déroulera la réalisation de la deuxième partie du pont, sur la rive gauche, du côté de Valensole. En parallèle, les aménagements routiers nécessaires, entre le rond-point de l'autoroute et le rond-point des Quatre chemins, seront réalisés et permettront entre autre de créer la voie verte avec un rétrécissement de la chaussée.

Ces aménagements permettront d'ouvrir à la circulation le nouveau pont à l'été 2019 comme annoncé en février dernier. C'est alors que la 3^e phase du chantier pourra débuter avec la démolition du pont actuel et devrait se poursuivre pendant plusieurs mois, jusqu'au premier trimestre 2020. Au total, le chantier devrait durer près de 32 mois, dont 24 pour la seule construction du nouveau pont, construit une vingtaine de mètres en amont du pont actuel. Durant tous ces travaux, la circulation ne sera jamais perturbée alors

qu'il s'agit d'un des axes les plus empruntés dans le département chaque jour.

Guillaume MESSIEN

Description et avantages de ce nouveau pont

Après diverses études, c'est donc le choix d'un nouveau pont qui avait été retenu depuis plusieurs années par le Conseil départemental 04, porteur du projet. Quant à la structure de ce nouveau pont, « cet ouvrage sera composé de deux poutres en acier supportant une dalle en béton armé. Ces poutres reposeront sur deux culées et sur trois piles en rivière. La portée totale du tablier sera de 215 m ». Selon les techniciens du CD04, « transversalement, l'ouvrage pourra accueillir deux voies de circulation de 3,25 m + 1.05 m et une voie verte de 2,50 m séparée des voies routières par une glissière en béton ».

Ce nouveau pont offrira obligatoirement une meilleure résistance dans le temps qu'une éventuelle réhabilitation de l'ancien que le CD04 avait aussi étudiée. Au-delà de la résistance plus longue dans le temps de ce futur pont, d'autres avantages ont prévalu au moment de la décision finale : « Une bonne prise en charge des usagers vulnérables (piétons, cyclistes) avec notamment la possibilité d'accueil de l'Euro vélo 8, mais aussi une meilleure prise en compte de la crue centennale, ou encore l'intégration de réseaux dont la canalisation de la Société du Canal de Provence devant alimenter l'agglomération de Manosque en eau du Verdon ».

G.M.

